



CASSETTE / Manuel de l'utilisateur et carte de garantie (FR)

la contamination. Le raccordement entre la cheminée et l'insert doit être étanche et réalisé en matériaux incombustibles, protégés contre l'oxydation (tuyau de fumée émaillé ou en acier).

Si le conduit de fumée produit un faible tirage, il faut envisager la pose de nouveaux tuyaux. Il est également important que le conduit de fumée ne produise pas de tirage excessif, vous devez alors installer un stabilisateur de tirage dans le conduit de fumée. Il existe également des terminaisons spéciales pour réguler le tirage. L'inspection du conduit doit être effectuée par un spécialiste et les modifications éventuelles peuvent être effectuées par une entreprise agréée afin qu'elles soient conformes aux exigences en vigueur dans le pays concerné.

UTILISATION PRÉVUE

Les inserts de cheminée fabriqués par FRAM GmbH utilisent des combustibles solides avec alimentation manuelle du combustible et des portes verrouillables. Ils sont conçus pour être coupés ou placés dans une niche. Le bois dur à brûler comprend : le charme, le chêne, le hêtre, l'acacia, l'orme, l'érable, le bouleau, avec une teneur en humidité de <20% (les briquettes de lignite et les briquettes de bois sont également acceptables).

Ils servent de source de chaleur supplémentaire dans les pièces où ils sont installés.

Le logement doit être conçu de manière à ce que l'insert n'y soit pas fixé de manière permanente, tout en conservant la possibilité d'installer et de retirer les garnitures sans les endommager ou les casser. En outre, il doit permettre l'accès de l'air nécessaire à la combustion et à la ventilation grâce à l'utilisation de grilles appropriées et à un accès facile au papillon des gaz ou au régulateur de tirage de la cheminée (s'il est installé).

INFORMATIONS INTRODUCTIVES

NOTE!

Afin d'éviter tout risque d'incendie, l'insert doit être installé conformément aux codes de construction applicables et aux instructions techniques données dans le présent manuel d'installation et d'utilisation. La conception de l'installation du foyer doit être effectuée par un spécialiste qualifié. Avant de commencer à utiliser le foyer, élaborez un protocole d'acceptation technique qui doit être accompagné d'un avis positif d'un spécialiste des cheminées et d'un spécialiste des incendies.

- a) Avant d'installer un insert, faites réaliser une expertise et une mise en service du conduit de fumée en fonction de ses caractéristiques techniques et de son état technique - fuites, colmatages.
- b) L'installation et la mise en service de l'insert doivent être effectuées par une entreprise d'installation disposant des licences adéquates à cet effet et de l'expérience nécessaire.
- c) L'insert doit être placé aussi près que possible du conduit de fumée. La pièce dans laquelle il sera installé doit disposer d'un système de ventilation efficace et de la quantité d'air nécessaire au bon fonctionnement de l'insert.
- d) Lors du déplacement, ne pas saisir la poignée de l'insert, car elle peut être endommagée
- e) Avant d'utiliser l'insert, retirer les autocollants du verre
- f) Les paramètres techniques de l'insert s'appliquent au carburant spécifié dans ce manuel.
- g) Il est essentiel de respecter les intervalles d'entretien des conduits de fumées (au moins 2 fois par an).
- h) Conformément à la loi en vigueur, un foyer ne peut pas être la seule source de chaleur, mais il ne peut que compléter le système de chauffage existant. La raison de ce type de réglementation est la nécessité d'assurer le chauffage du bâtiment en cas d'absence prolongée des personnes.

L'installation d'un insert doit être effectuée conformément aux dispositions des normes en vigueur dans ce domaine, aux exigences du droit de la construction et aux normes de sécurité incendie applicables. Les réglementations détaillées concernant la sécurité de la construction, la sécurité incendie et la sécurité d'utilisation sont incluses dans les réglementations et les règles de construction en vigueur dans le pays concerné.

LA SÉLECTION DU COMBUSTIBLE

Carburant recommandé

- Le fabricant recommande d'utiliser des troncs d'arbres à feuilles caduques tels que le hêtre, le charme, le chêne, l'aulne, le bouleau, le frêne, etc. d'une longueur d'environ 30 cm et d'une circonférence d'environ 30 à 50 cm, ainsi que des briquettes de lignite.

- le taux d'humidité du bois utilisé pour la cuisson ne doit pas dépasser 20 %, ce qui est le cas du bois séché 2 ans après l'abattage, sous abri.

Carburant non recommandé

Vous devez éviter les bûches ou les bûches fendues dont le taux d'humidité dépasse 20 %, car cela peut entraîner une incapacité à atteindre les performances techniques déclarées, c'est-à-dire un rendement thermique réduit. Il n'est pas recommandé d'utiliser des bûches de bois de conifères et de spermophiles qui provoquent une forte fumée dans l'appareil et la nécessité de nettoyer l'appareil et le conduit de cheminée plus fréquemment.

Carburant interdit

Le combustible pour les encarts ne peut pas comprendre : les minéraux (par exemple le charbon), les bois tropicaux (par exemple l'acajou), les produits chimiques ou les liquides, tels que l'huile, l'alcool, le benzène, le naphthalène, les panneaux stratifiés, les morceaux de bois imprégnés ou comprimés avec de la colle, les déchets. Si d'autres combustibles sont autorisés, ces informations seront indiquées sur la plaque signalétique.

LOGEMENT DE L'INSERT DE LA CHEMINÉE :

Le boîtier doit permettre l'accès de l'air nécessaire à la ventilation et à la circulation de l'air dans le boîtier en appliquant des grilles choisies en fonction de la puissance de l'insert (dans la partie inférieure de l'enveloppe - sous l'insert) et une grille de sortie (dans la partie supérieure de l'enveloppe - au-dessus de l'insert).

Sélection de grilles

Grilles d'entrée et de sortie : Dans la partie inférieure de l'habillage d'un insert, a prévu un ou plusieurs trous pour l'apport d'air nécessaire à la prise d'air de chauffage (grilles de ventilation inférieures). Pour assurer une bonne évacuation de l'air chaud de la hotte, prévoir des trous d'évacuation dans celle-ci avec des grilles de ventilation - sortie d'air (grilles de ventilation supérieures). Les trous sont terminés par des grilles dont la section varie en fonction de la puissance de l'insert, de 40 à 60 cm² par 1 kW de l'insert.

Remarque : en raison des températures élevées dans le boîtier de l'insert, les grilles de la hotte et la distribution d'air couronnant le système dans la maison doivent être métalliques. Seules les grilles sans volets sont autorisées dans la hotte du foyer.

Surface effective des grilles : La surface effective recommandée des grilles d'entrée/sortie d'air pour les foyers encastrables (acier ou fonte) jusqu'à 10 kW, c'est l'entrée d'air (grilles de ventilation inférieures) / la sortie d'air (grilles de ventilation supérieures) $\text{cm}^2 \geq 500 \text{ cm}^2$ (surface effective de la grille ou de toutes les grilles) pour les foyers encastrables jusqu'à 15 kW, c'est l'entrée d'air (grilles de ventilation inférieures) / la sortie d'air (grilles de ventilation supérieures) $\text{cm}^2 \geq 700 \text{ cm}^2$ (surface effective de la grille ou de toutes les grilles), et pour les inserts de plus de 15 kW, c'est l'entrée d'air (grilles de ventilation inférieures) / la sortie d'air (grilles de ventilation supérieures) $\text{cm}^2 \geq 800 - 1200 \text{ cm}^2$ ou plus (surface effective de la grille ou de toutes les grilles).

Grilles de décompression : Des températures très élevées sont enregistrées à l'intérieur de la hotte, c'est pourquoi, à l'intérieur de la hotte, à environ 40 cm du plafond de la pièce, il convient d'installer une grille de décompression, c'est-à-dire un plafond au-dessus de l'insert. Elle empêche le réchauffe-

ment du plafond de la pièce, les pertes de chaleur et oblige l'installation de grilles d'évacuation adéquates en dessous de celle-ci pour émettre la chaleur d'évacuation de la chambre au-dessus du foyer. Les grilles (de décompression) sont montées de part et d'autre du foyer, sur des côtés opposés, c'est-à-dire alternativement plus haut et plus bas que l'étagère de décompression. Elles permettent un flux d'air intensif circulation qui refroidit la surface du plafond. La taille des grilles - leur surface effective n'est pas importante.

LE MONTAGE ET L'INSTALLATION D'UN INSERT DE CHEMINÉE

L'installation d'un insert de cheminée doit être effectuée par une personne disposant d'une licence pour effectuer ce type de travail de montage. C'est une condition de l'utilisation en toute sécurité de l'insert. L'installateur doit confirmer la bonne exécution de l'assemblage en signant la carte de garantie estampillée. Si cette condition n'est pas remplie, l'acheteur perd le droit de faire valoir ses droits de garantie à l'encontre du fabricant de l'insert.

LA PRÉPARATION DE L'INSTALLATION

Chaque insert de cheminée est livré prêt à être installé et réglé. Après le déballage, vérifiez que l'équipement est complet conformément à ce manuel. En outre, vous devez vérifier le fonctionnement de:

- mécanisme de réglage du rideau d'air ;
- le mécanisme de contrôle du flux d'air dans la chambre de combustion (tiroir à cendres) ;
- le mécanisme de bon fonctionnement de la fermeture de la porte d'entrée (charnières, poignée) ;
- la durabilité du logement des conduits de fumées et de fumées doit avoir une résistance au feu d'au moins 60 min ;
- l'installation de l'insert peut être effectuée après un résultat positif d'une expertise du conduit de fumée ;

L'INSTALLATION D'UN INSERT DE CHEMINÉE

L'installation d'un insert doit être effectuée conformément à la loi sur la construction, à la réglementation en matière d'incendie et aux règles générales applicables, en particulier:

- avant de choisir l'emplacement de l'insert, examiner toutes les questions liées à son placement en termes de construction et de dispositions de protection contre l'incendie ;
- vérifier la résistance mécanique du support sur lequel l'insert doit être placé, en tenant compte du poids total de l'insert et de son logement ;
- l'insert doit être installé sur un support incombustible d'une épaisseur minimale de 300 mm et le sol à la porte du foyer doit être protégé par une bande de matériau incombustible d'une largeur minimale de 300 mm ;
- Les conduits de fumée doivent répondre aux critères de base, à savoir:
 - doit être faite de matériaux qui conduisent faiblement la chaleur ;
 - pour un insert de cheminée dont le diamètre du conduit de fumée est de 200 mm, la section minimale doit être de 4 dm² ;
 - le tuyau d'échappement ne doit pas avoir plus de deux pentes de 45° à la hauteur de 5 m et de 20° à la hauteur de plus de 5 m ;
- Le tirage de la cheminée doit l'être :
 - le tirant d'eau minimal - 6 ± 1 Pa ;
 - le tirant d'eau moyen recommandé - 12 ± 2 Pa ;
 - le tirant d'eau maximum - 15 ± 2 Pa ;
- La structure de montage et la garniture de l'insert doivent être faites de matériaux non combustibles et de matériaux isolants, tels que la laine minérale avec revêtement en aluminium, les fibres céramiques, les panneaux thermorésistants renforcés de fibres de verre, les revêtements en aluminium.
- Les principes de bonne circulation et d'équilibre de l'air dans la pièce où le foyer doit être installé doivent être respectés:
 - la distance de l'isolation par rapport aux murs d'insertion - 8-12 cm,

- dans les pièces équipées d'une ventilation mécanique ou d'une menuiserie de fenêtre très étanche, appliquer un apport d'air individuel à la chambre de combustion de l'insert, le fabricant de l'insert recommande l'utilisation d'une entrée,
- lorsque vous utilisez un système de distribution d'air vers d'autres pièces, afin d'obtenir une libre circulation de l'air, assurez-vous qu'il puisse retourner dans la pièce où est installé le foyer après son refroidissement. Le non-respect de cette règle peut perturber le cycle de l'insert et empêcher la distribution de l'air chauffé.

La pièce où est installée la cheminée doit avoir un volume d'au moins 30 m³ et disposer d'un apport d'air adéquat dans le poêle de la cheminée.

On suppose que la combustion de 1 kg de bois dans le foyer avec une chambre de combustion fermée nécessite environ 8m³ d'air.

Il est donc extrêmement important d'apporter de l'air frais pour la combustion, de préférence en utilisant une prise d'air frais provenant de l'extérieur. Ce système permet l'apport d'air froid pour le processus de combustion. En outre, l'alimentation en air doit être équipée d'un étranglement afin que la pièce ne perde pas de chaleur lorsque le foyer n'est pas utilisé. Il y a deux façons de distribuer l'air chaud dans la pièce : par gravitation et de manière forcée.

SYSTÈME DE DISTRIBUTION D'AIR CHAUD PAR GRAVITATION

Lorsque nous chauffons une zone ne dépassant pas la pièce où se trouve la cheminée et les pièces adjacentes, choisissez le système par gravité. Dans ce cas, l'air chaud se déplacera vers le haut dans la chambre par l'intermédiaire des tuyaux de chauffage, ce qu'on appelle la poussée thermique. Si vous mettez en œuvre ce système, n'oubliez pas d'isoler correctement et de garder les tuyaux de distribution raisonnablement courts (jusqu'à 3 mètres). En même temps, l'air chaud ne peut pas être distribué dans un trop grand nombre de pièces. Si la distance est supérieure à 3 mètres du conduit, l'air chaud ne peut pas vaincre la résistance et il n'atteint pas les sorties ou sa vitesse est trop faible, ce qui fait que l'écoulement par gravité n'est pas suffisant.

L'avantage de ce système est que les coûts d'installation sont relativement faibles.

Un défaut à haute température qui, en l'absence d'une filtration adéquate, peut provoquer un phénomène très défavorable de pyrolyse de la poussière, et donc le système est moins fréquemment utilisé et n'est pas recommandé.

SYSTÈME DE DISTRIBUTION D'AIR CHAUD FORCÉ

Le système nécessite l'installation d'un dispositif d'alimentation - une turbine qui aspire l'air chaud chauffé par le foyer encastrable et le pompe vers toutes les branches du système. C'est pourquoi, dans ce cas, un tuyau de cheminée reliant l'insert au dispositif d'alimentation en air est utilisé avec la section maximale possible et la longueur minimale.

L'installation du DGP nécessite:

- conduits, tuyaux, passages, réducteurs, boîtes de distribution, filtres, tous généralement en acier galvanisé ;
- les grilles de cheminée ou anémostats ;
- conduits flexibles isolés caractérisés par une résistance minimale jusqu'à 250°C (totalement ininflammables) ;
- dispositif d'alimentation, par exemple une turbine.

Tous les éléments ci-dessus peuvent être trouvés dans notre offre.

L'installation du système DGP doit être confiée à une entreprise spécialisée qui concevra un système adéquat de connexions et de distribution des différents éléments. Avant d'installer l'insert et le système DGP, vérifiez la demande de chaleur pour l'endroit que vous souhaitez chauffer et l'équipement nécessaire à cet effet.

Les systèmes forcés offrent sans aucun doute plus de possibilités que les systèmes par gravité.

Par contre, l'inconvénient est le système de montage plus compliqué et les coûts liés à l'opération, c'est-à-dire la consommation de courant de la turbine. Ces dépenses sont toutefois compensées par des économies qui se répercutent sur la facture de chauffage du bâtiment.

La figure suivante montre un schéma d'une installation et d'un raccordement à la cheminée extérieures. (Figure 4)

PIÈCES DE RECHANGE

FRAM fournit des pièces de rechange pour toute la durée de vie de l'appareil. Pour ce faire, veuillez contacter notre service commercial ou le point de vente le plus proche de chez vous.

L'ENTRETIEN DE L'INSERT DE LA CHEMINÉE

Les activités d'entretien de l'insert et des conduits de fumée consistent à assurer le respect des directives suivantes.

L'entretien périodique ou ordonné de l'insert comprend:

- l'enlèvement des cendres, le nettoyage de la vitre, le nettoyage de la chambre de combustion, le nettoyage du conduit de fumée ;
- laisser les cendres dans le tiroir à cendres pendant une période prolongée provoquera un ramassage chimique des cendres ;
- le nettoyage périodique de la chambre de combustion de l'insert (la fréquence de cette opération dépend de l'essence de bois utilisée et de la teneur en humidité) ;
- utiliser un tisonnier, des racleurs et une brosse pour nettoyer les éléments en fonte
- la vitre avant doit être nettoyée à l'aide de la préparation prévue à cet effet (ne pas nettoyer les parties en fonte de l'insert). N'utilisez pas de produits de nettoyage abrasifs, car ils risquent de rayer la vitre ;
- le nettoyage des conduits de fumées doit être effectué par un ramoneur et documenté dans la documentation de l'insert (le nettoyage des conduits doit être effectué deux fois par an).

NOTE : Tout entretien ne peut être effectué que lorsque l'insert est complètement refroidi avec l'utilisation de gants de protection.

DES ANOMALIES DANS LE FONCTIONNEMENT DU FOYER ENCASTRABLE

Pendant le fonctionnement du foyer, certaines anomalies peuvent se produire, ce qui suggère des irrégularités dans le fonctionnement de l'insert. Cela peut être dû à une mauvaise installation du foyer sans respecter la législation en vigueur ou les dispositions de ce manuel ou à des causes externes, par exemple l'environnement. Les causes les plus courantes des dysfonctionnements de l'insert ainsi que leurs solutions sont énumérées ci-dessous.

a) Retour de la fumée avec la porte du foyer ouverte :

- ouverture trop brusque de la porte (ouvrir la porte lentement) ;
- une alimentation en air insuffisante de la pièce où est installé le foyer (assurer une ventilation adéquate de la pièce ou faire entrer de l'air dans la chambre de combustion conformément aux directives du manuel) ;
- les conditions atmosphériques ;
- un tirage de cheminée insuffisant (inspecter le conduit de cheminée).

b) Chauffage insuffisant ou poêle éteint :

- une petite quantité de combustible dans le poêle (remplir le poêle selon les instructions) ;
- un taux d'humidité trop élevé lors de la combustion (utilisez du bois dont le taux d'humidité est de 20 %) ;
- un tirage de cheminée insuffisant (inspecter le conduit de cheminée).

c) Un chauffage insuffisant, malgré une bonne combustion dans la chambre de combustion :

- bois "tendre" peu calorifique (utiliser du bois selon les recommandations du manuel) ;
- taux d'humidité trop élevé utilisé pour la combustion (utiliser du bois avec un taux d'humidité de 20%) ;
- trop de bois décheté.

d) Saleté excessive sur la vitre de l'insert :

- faible intensité de la combustion (ne pas utiliser de feux fréquents à très faible flamme, n'utiliser que du bois sec comme combustible) ;
- l'utilisation de bois résineux comme combustible (n'utiliser que du bois dur sec comme combustible,

comme indiqué dans le mode d'emploi de l'insert .

- pas de rideau d'air (ouvrir l'obturateur pour faire passer l'air sur le verre)

e) Le bon fonctionnement de l'encart peut être perturbé par les conditions météorologiques (humidité, brouillard, vent, pression atmosphérique) et parfois par la proximité de grands bâtiments. En cas de problèmes récurrents, vous devez demander l'avis d'un expert auprès d'une compagnie de cheminées ou utiliser un capot de cheminée (par exemple, du type "pompiers").

NOTE ! En cas de combustion lente, un excès de produits organiques de combustion est généré (suie et vapeur d'eau), formant de la créosote qui peut s'enflammer dans le conduit de fumée. Dans ce cas, la combustion est rapide (grande flamme et température élevée) - on parle alors de feu de cheminée.

Dans le cas d'un tel phénomène:

- fermez les trous du tiroir du cendrier, de l'entrée d'air froid et des trous de la glissière en charge du rideau d'air ;

- vérifiez la bonne fermeture de la porte d'insertion avant ;

- informez l'unité de pompiers la plus proche.

LA MISE EN SERVICE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA CHEMINÉE REMARQUES GÉNÉRALES

Les foyers encastrables sont conçus pour brûler du bois avec un taux d'humidité de 20 % et des briquettes de lignite. L'utilisation de charbon, de coke, de dérivés du charbon, de plastiques, d'ordures, de chiffons et d'autres substances inflammables est interdite.

Il est permis de brûler des briquettes de bois certifié à base de sciure ou de granulés, mais en petites quantités seulement. L'évaluation pratique de la teneur en humidité du bois de chauffage utilisé est la suivante. Le bois qui doit avoir un taux d'humidité compris entre 18 et 20 % doit être séché pendant une période de 18 à 24 mois ou être soumis à un séchage. Avec la réduction de l'humidité du bois, la valeur calorifique augmente, ce qui signifie une économie de coûts - jusqu'à 30 % de la masse totale de bois nécessaire pour une saison de chauffage. L'utilisation de bois ayant une teneur en humidité trop élevée peut entraîner une consommation excessive d'énergie nécessaire à l'évaporation de l'humidité et la formation de condensat dans le conduit de fumée ou la chambre de combustion, ce qui a une incidence sur le chauffage des locaux. Un autre phénomène négatif observé avec l'utilisation de bois à trop forte teneur en humidité est le phénomène de génération de créosote - la boue étant destructrice pour les cheminées, ce qui peut provoquer une inflammation et un incendie de la cheminée.

Il est donc recommandé d'utiliser du bois dur de chêne, de hêtre, de charme, de bouleau. Les conifères ont des valeurs énergétiques plus faibles et leur utilisation provoque une intense suie sur la vitre.

NOTE: N'utilisez pas l'insert de la cheminée lorsqu'il n'est pas taillé, sauf pour les cuissons d'essai.

L'ALLUMAGE DE LA CHEMINÉE

Avant d'ajuster la cheminée, effectuez quelques allumages d'essai, au cours desquels vous devez vérifier le fonctionnement de l'évent et des autres pièces mobiles de l'insert. Les foyers nouvellement installés doivent fonctionner avec une puissance d'environ 30 % de la puissance nominale pendant les deux premières semaines d'utilisation, la température augmentant progressivement. Ce mode d'utilisation de l'insert permet d'éliminer progressivement les tensions internes et d'éviter ainsi les chocs thermiques. Cela a un effet très important sur les performances ultérieures de l'insert.

Lors des premiers démarrages, l'insert peut dégager une odeur d'émail, de silicone et d'autres matériaux utilisés pour l'installation. C'est un phénomène normal qui disparaît après quelques cycles.

LE FONCTIONNEMENT DE LA CHEMINÉE

Pour allumer un feu dans l'insert, ouvrez la porte de l'insert à l'aide de la poignée, placez le bois d'allumage sur la grille (du papier sec est recommandé), posez-y du bois déchiqueté, puis des bûches.

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'allume-feu synthétiques, car ils contiennent des produits chimiques qui peuvent dégager des odeurs spécifiques.

Ouvrez ensuite tous les orifices d'entrée dans le cendrier avant et allumez le bois d'allumage, puis fermez la porte avant du foyer.

NOTE : Il est interdit d'utiliser d'autres matériaux que ceux fournis dans les instructions. Ne pas utiliser de produits chimiques inflammables pour s'enflammer, tels que l'huile, l'essence, les solvants et autres.

Une fois le feu allumé, la chambre de combustion du poêle à bois doit être remplie de combustible de manière à ce que la chambre soit adaptée à la durée de combustion spécifiée sur la base de l'expérience individuelle. Pendant la combustion, la porte avant de l'insert doit être fermée. Des températures de combustion maximales prolongées peuvent entraîner une surchauffe des composants en fonte et les endommager. Par conséquent, l'intensité du processus de combustion du combustible dans l'insert doit être contrôlée par le régulateur de vitesse de l'évent rotatif qui se trouve dans le conduit de cheminée du foyer et les ouvertures correspondantes dans le cendrier. Contrôlez le niveau de remplissage du tiroir à cendres avec les cendres, car en cas de niveau excessif, le refroidissement de la grille est limité et le flux d'air de combustion est restreint. Pour vider le tiroir à cendres, ouvrez lentement la porte d'entrée, sortez le tiroir de l'insert et videz-le en respectant la réglementation en matière d'incendie.

NOTE: Lors de toutes les activités liées à l'entretien et au fonctionnement de l'insert, n'oubliez pas que les parties de l'insert peuvent avoir des températures élevées et qu'il faut donc utiliser des gants de protection. Pendant le fonctionnement et l'utilisation de l'insert, respectez les règles qui assurent les conditions de sécurité de base:

- Reportez-vous au manuel d'utilisation du foyer encastrable pour en respecter strictement les dispositions ;
- L'insert doit être installé et allumé par un installateur ayant les qualifications appropriées ;
- Ne laissez pas d'objets sensibles à la température à proximité de la vitre de l'insert, n'éteignez pas le feu dans le poêle avec de l'eau, ne faites pas fonctionner l'insert avec la vitre brisée, des objets inflammables ne peuvent pas être présents à proximité de l'insert ;
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la cheminée ;
- Le principe est que l'ouverture des portes d'entrée doit être lente ;
- Toute réparation doit être effectuée par un installateur possédant les licences appropriées et les pièces de rechange du fabricant de l'insert doivent être utilisées ; Toute modification de la structure, de l'installation, des règles d'utilisation sans l'autorisation écrite du fabricant est inacceptable.

CONDITIONS DE GARANTIE

L'utilisation de l'insert, le mode de raccordement à la cheminée et les conditions de fonctionnement doivent être conformes aux instructions suivantes. Il est interdit de retravailler ou d'apporter des modifications à la structure de l'insert.

Le fabricant offre une garantie de 5 ans pour le bon fonctionnement à partir de la date d'achat de l'insert. L'acheteur de l'insert est tenu de lire le mode d'emploi de l'insert avec ces conditions de garantie, qui doivent être confirmées par une inscription sur la carte de garantie au moment de l'achat.

En cas de réclamation de l'utilisateur de l'insert, celui-ci est tenu de présenter un protocole de réclamation, la carte de garantie remplie et la preuve d'achat. La présentation de ces documents est nécessaire pour que la réclamation soit prise en compte. L'examen de la réclamation doit être effectué dans un délai de 14 jours à compter de la date de sa fourniture. Toute altération, modification de la conception de l'insert entraîne la perte immédiate de la garantie.

La garantie couvre :

- éléments en fonte ;
- les éléments mobiles des mécanismes de contrôle des membranes et le pli du cendrier ;
- la grille et l'étanchéité du foyer pendant une période d'un an à compter de la date d'achat de l'insert.
- les moules en céramique pendant 2 ans à compter de la date d'achat ;

L'étendue de la garantie ne couvre pas les éléments suivants :

- des céramiques résistantes à la chaleur (résistant à des températures allant jusqu'à 800° C) ;
- tous les défauts résultant du non-respect des dispositions du manuel et, en particulier, de celles relatives au combustible et au bois d'allumage utilisés ;
- les défauts causés lors du transport du distributeur à l'acheteur ;
- tous les défauts causés lors de l'installation, de la construction et de la mise en service du foyer encastrable ;
- les dommages résultant d'une surcharge thermique de la gaine (liés à l'incohérence avec les dispositions du manuel de l'insert).

La garantie est prolongée pour la période allant de la date de dépôt de la plainte à la date de notification à l'acheteur de la réparation effectuée. Ce délai sera confirmé dans la carte de garantie.

Tout dommage causé par une mauvaise manipulation, un mauvais stockage, un mauvais entretien, incompatible avec les conditions prévues dans le manuel d'utilisation et d'entretien et pour d'autres raisons non imputables au fabricant, annulera la garantie, si le dommage a contribué au changement qualitatif de l'insert.

NOTE: Il est interdit d'utiliser le charbon comme combustible dans les inserts que nous fabriquons. La combustion du charbon entraîne dans tous les cas une perte de la garantie. Tout client qui signale un défaut de garantie est toujours tenu de signer une déclaration selon laquelle il n'a pas utilisé de charbon et d'autres combustibles interdits dans notre encart. En cas de suspicion d'utilisation des combustibles susmentionnés, le foyer doit être évalué afin d'enquêter sur la présence de substances interdites. Si l'analyse montre l'utilisation de ces substances par le client, tout droit au titre de la garantie est perdu et le client est tenu de couvrir tous les coûts liés à la réclamation (y compris les coûts de l'expertise).

Cette carte de garantie permet à l'acheteur d'effectuer gratuitement les réparations sous garantie.

Toute carte de garantie sans date, cachet, signature, ainsi que toute modification apportée par des personnes non autorisées expire.

Les doubles des cartes de garantie ne sont pas délivrés !!!

Numéro de série de l'appareil.....
Type d'appareil.....

Les dispositions ci-dessus, concernant la garantie, ne suspendent, ne restreignent ni n'excluent en aucune façon les droits des consommateurs en raison du défaut de conformité en vertu des dispositions de la loi du 27 juillet 2002 relative aux conditions particulières de vente aux consommateurs.

Afin d'améliorer constamment la qualité de ses produits, FRAM GmbH se réserve le droit de modifier les appareils sans préavis.

DESCRIPTION DU PRODUIT

RK est un insert de cheminée conçu pour votre confort et votre commodité tout en respectant les normes de sécurité et de qualité les plus strictes, et en alliant une élégance et une esthétique exceptionnelles. Toute information supplémentaire et utile, y compris les données techniques (tableau 1), le diagramme de circulation d'air à l'intérieur de la cartouche (fig.1), le diagramme de remplacement

de la vitre (fig.6), le diagramme de retrait et de remplacement de la porte (fig.7-12) Le revêtement et le remplacement de l'Acumote (fig.13-14) se trouvent à la fin de ce manuel. Les instructions montrent également comment retirer les ventilateurs (Fig. 2).

La partie principale de l'insert est la chemise en acier (1) (figure 3), où se trouve la chambre de combustion (2). La paroi frontale de la chambre de combustion est la porte en acier (3) avec une vitre homogène résistante à la chaleur (4) et une poignée (5). La porte est montée dans le cadre de la porte à l'aide de crochets (6). La chambre de combustion est revêtue d'Acumotte (7). La base de l'insert est un plancher à deux couches (8), dont la structure est simultanément une chambre d'admission d'air. L'admission d'air est réalisée au moyen d'un papillon équipé d'un mécanisme de commande (11). Au-dessus de la porte, il y a une poignée de commande de l'étrangleur au centre du dispositif pour l'alimentation en air de la vitre (le rideau d'air) (12). La poignée de commande (11), (12) déplacée vers la gauche signifie une alimentation en air primaire ouverte, et lorsque la poignée est déplacée vers la droite, cela signifie que l'entrée d'air est fermée. Une grille en fonte (9) est montée au bas du poêle. Déchets : les cendres et le combustible non brûlé sont collectés dans un bac à cendres amovible (15) situé sous la grille. Les cendres laissées dans la chambre de combustion sont enlevées à l'aide d'une pelle et d'une brosse, d'un aspirateur de cheminée ou d'une fixation à un aspirateur industriel. Un déflecteur en acier (10) se trouve au-dessus de la chambre de combustion. Le déflecteur est un limiteur du flux de gaz d'échappement, ce qui intensifie l'échange de chaleur. Pendant la combustion, les gaz de combustion lavent les parois de la chambre de combustion, passent sous le déflecteur et continuent à s'écouler dans le tuyau de fumée (14) et passent par le conduit jusqu'à la cheminée.

La cassette RK est équipée de deux ventilateurs d'une puissance totale de 38 W et d'une capacité de 280 m³/h (18) situés sous la chambre de combustion. L'air froid de la pièce est dirigé par des turbines le long des parois inférieure, arrière et supérieure de la cheminée (16) où il est chauffé puis évacué dans la pièce par les ouvertures situées au-dessus de la porte (17). L'appareil a également la possibilité de raccorder deux conduits de distribution d'air chaud au conduit de convection. Ce raccordement se fait au moyen de deux ouvertures dans la partie supérieure du foyer (13). Pour raccorder les conduits, vous devez vous procurer les composants de raccordement appropriés disponibles dans l'offre de l'entreprise.

Les turbines sont alimentées par une prise de courant de 230 V. Un câble avec une fiche est branché à l'extérieur du boîtier de la cassette. Dans le coin inférieur droit du cadre de la porte se trouve un interrupteur à trois positions 1-0-2 pour la commande des turbines :

- 1 - les turbines s'allument automatiquement et fonctionnent à vitesse réduite lorsque le capteur atteint une température de 50°C. Le capteur est situé sous le cendrier, à l'avant de l'appareil,
- 2 - les turbines fonctionnent en continu à vitesse réduite, quel que soit le fonctionnement de la cassette,
- 3 - les turbines fonctionnent en continu et à pleine vitesse, quel que soit le fonctionnement de la cassette.

Les connexions électriques sont réalisées au moyen de conducteurs à haute température, qui assurent un niveau de sécurité adéquat.

FRAM GmbH recommande de mettre le commutateur sur (1) lors de la mise à feu dans la cassette en raison de l'emplacement du capteur (la température de 50°C n'est obtenue que lors d'une mise à feu intense). La cassette ne doit pas être utilisée sans alimentation électrique. (Figure 2)

L'installation électrique est protégée contre les effets d'un court-circuit par un fusible à tube de 630 mA. Le fusible est installé dans la prise située sous le couvercle.

Pour retirer cet élément, dévissez le bouchon en plastique du porte-fusible en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

NOTE !!! Pour démonter la turbine, il faut d'abord retirer la fiche de la prise de courant.

PARAMÈTRES

Caractéristiques générales	RK 70	RK 75	RK 80	RK 95
POUVOIR NOMINAL	8 kW	8 kW	12 kW	14 kW
GAMME DE PUISSANCE	3,5 - 10 kW	4 - 11 kW	6 - 16 kW	6 - 16,5 kW
DIAMÈTRE DE FLUME	150	150	200	200
L'EFFICACITÉ THERMIQUE	84 %	83 %	75 %	83 %
ÉMISSION DE CO (à 13% O ₂)	0,09 %	0,10 %	0,10 %	0,10 %
ÉMISSION DE POUILLES	39 mg/Nm ³	39 mg/Nm ³	34 mg/Nm ³	38 mg/Nm ³
POIDS	110	115	132	154

Pas de substances dangereuses. Aucune partie de la cheminée ne contient de l'amiante. Le processus de fabrication n'utilise ni cadmium ni métaux lourds.

ACUMOTTE

L'acumotte est un mélange spécial de chamotte et de béton que nous utilisons pour poser la chambre de combustion dans nos inserts de cheminée. Elle est principalement destinée à assurer une meilleure accumulation de la chaleur et à augmenter la température à l'intérieur du foyer. Elle contribue également à une meilleure combustion des substances combustibles (par exemple les gaz de bois). Cela contribue donc à une combustion plus efficace, plus écologique et à un maintien de la température plus longtemps.

Première mise à feu

Lors de la préparation de l'insert pour la première mise à feu, nous devons nous souvenir de bien vérifier que tous les éléments de l'Acumotte sont correctement et sûrement positionnés dans la chambre de combustion. N'oubliez pas qu'un insert nouvellement acheté est souvent refroidi. Les matériaux utilisés pour la construction du foyer doivent s'adapter lentement aux températures élevées. L'Acumotte elle-même a également besoin de temps pour s'adapter à la chaleur et atteindre un niveau de séchage adéquat. Par conséquent, la première fois que vous allumez le feu, maintenez la température du foyer relativement basse (cela peut être obtenu en ajoutant fréquemment de petites quantités de combustible).



Attention avec l'Acumotte

L'acumotte est un matériau fragile qui est sujet à de fréquents dommages mécaniques. C'est pourquoi il faut s'en occuper correctement.

N'oubliez pas de manipuler les bûches avec beaucoup de précaution, elles ne doivent pas toucher le revêtement du four. Nous minimiserons ainsi le risque de l'endommager.

L'Acumotte fissurée perd-elle ses propriétés ?

Une fois qu'une légère fissure a été constatée sur le revêtement céramique (par exemple, ce que l'on appelle des fissures capillaires), ce n'est pas une raison pour son remplacement immédiat : l'Acumotte ne perd pas ses propriétés. Elle fonctionne toujours de la même manière et n'a pas d'impact négatif sur le processus de combustion. Rappelez-vous, cependant, que le revêtement ne peut pas être percé jusqu'au corps en acier (dans ce cas, l'Acumotte doit être remplacée).

L'Acumotte se consomme également

Le revêtement de la chambre de combustion, comme la plupart des consommables, s'use, et au bout d'un certain temps, nous devons le remplacer. C'est principalement la façon dont la cheminée fonctionne qui détermine la vitesse à laquelle le revêtement s'use.

Pour la maintenir en bon état le plus longtemps possible :

N'utilisez que du bois séché dont le taux d'humidité est inférieur à 20 %.

Insérez délicatement (ne jetez pas !) les bûches afin de ne pas endommager le revêtement céramique. Ajoutez du combustible dans la phase de la grille plutôt que lors d'une combustion normale. Cela permettra d'éviter les fortes amplitudes de température (ce qui peut entraîner des dommages à l'Acumotte)

CHIFFRES

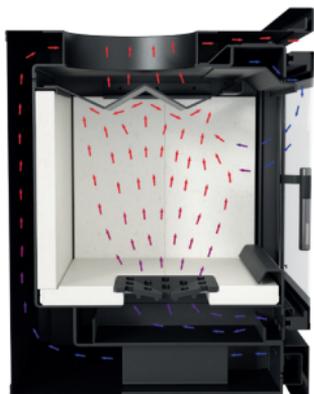


Fig. 1. Insert RK - circulation de l'air dans l'insert RK

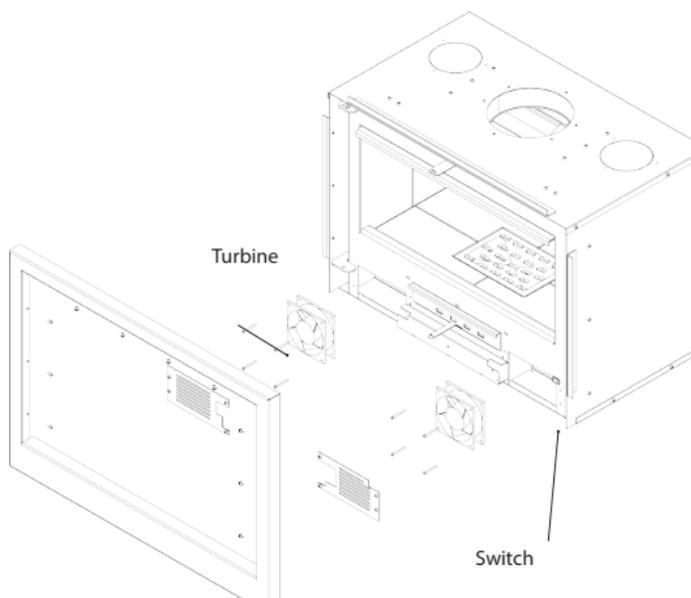


Fig. 2. Cassette RK - méthode de montage des ventilateurs et emplacement de l'interrupteur

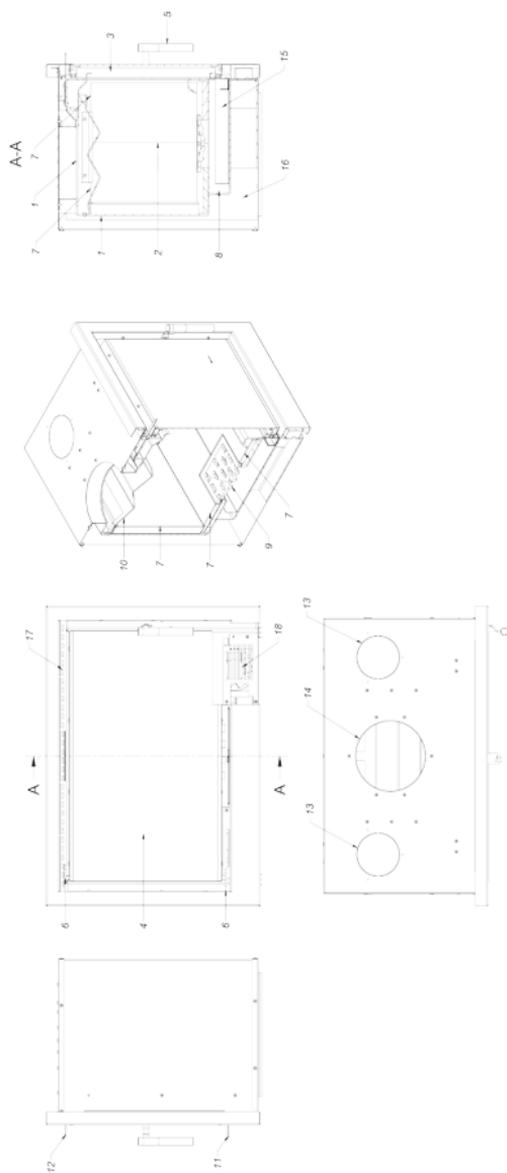


Fig. 3. RK cassette - construction diagram

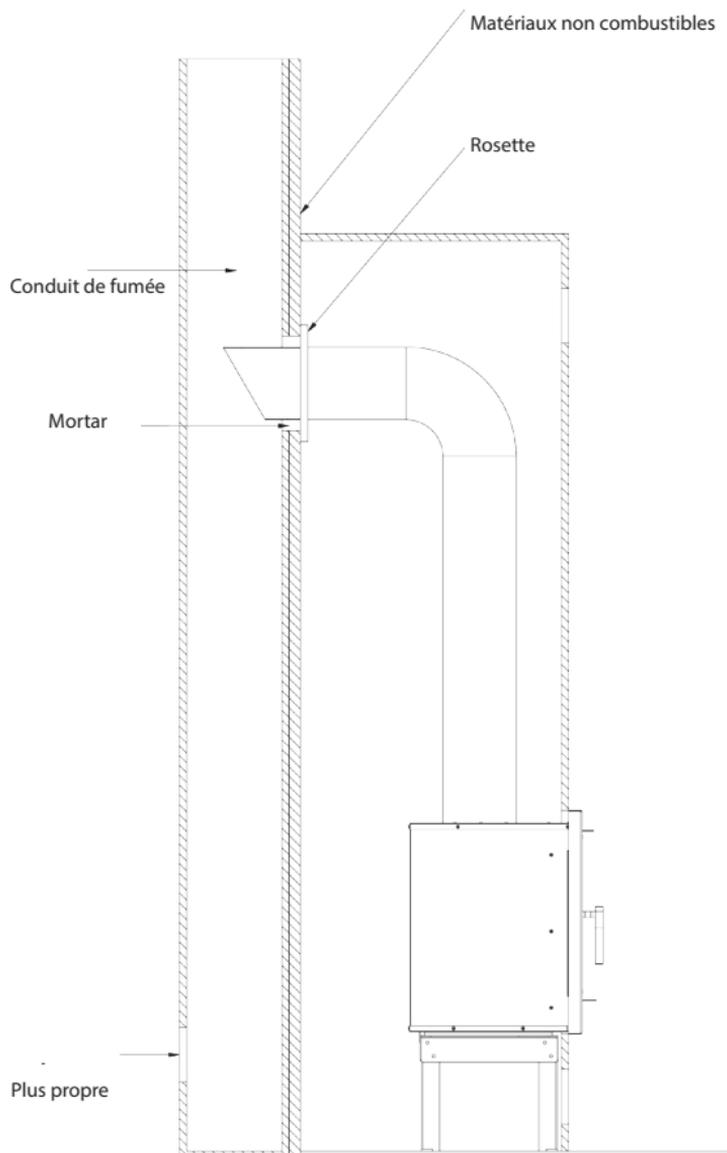


Fig. 4. Cassette RK - raccordement exemplaire à la cheminée

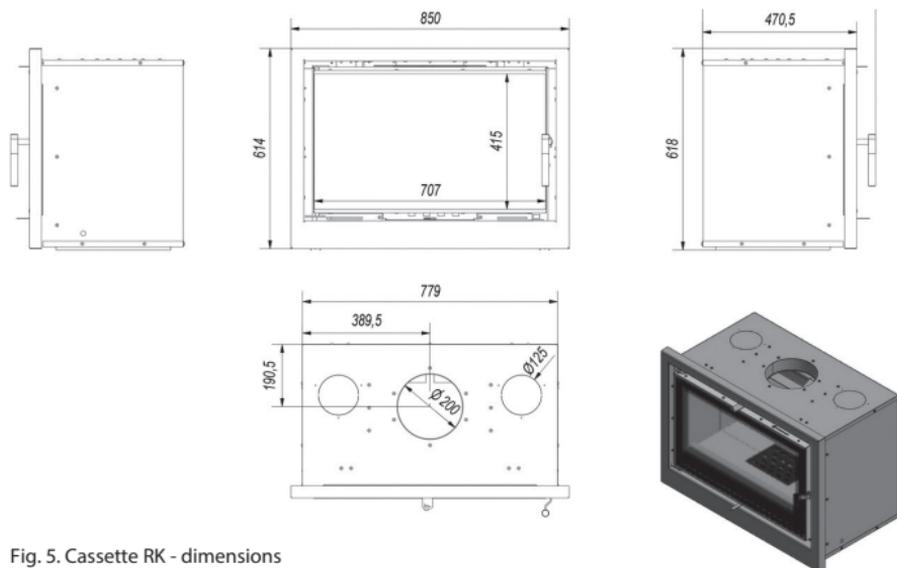


Fig. 5. Cassette RK - dimensions

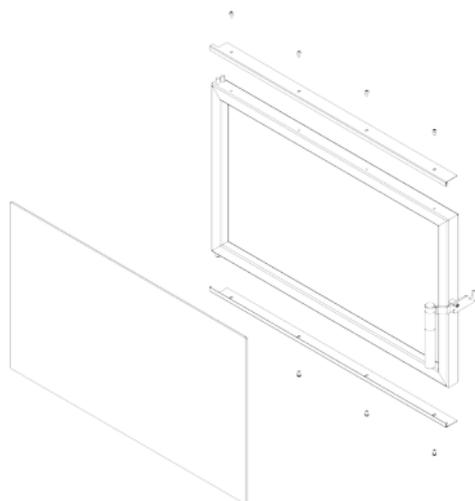


Fig. 6. Cassette RK - démontage de la vitre

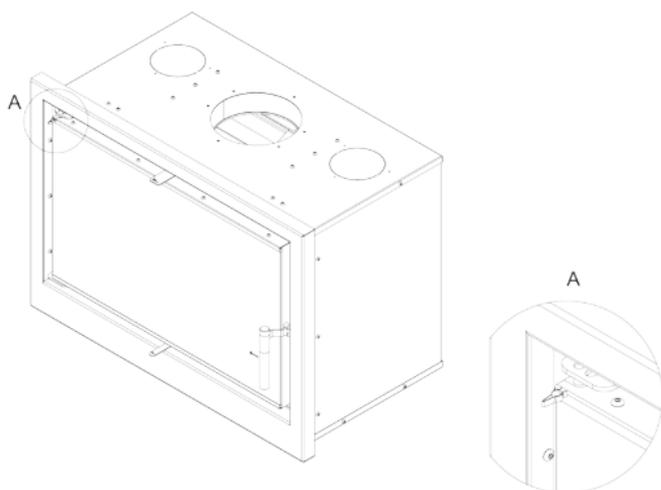


Fig. 7. Cassette RK - démontage de la porte, étape 1

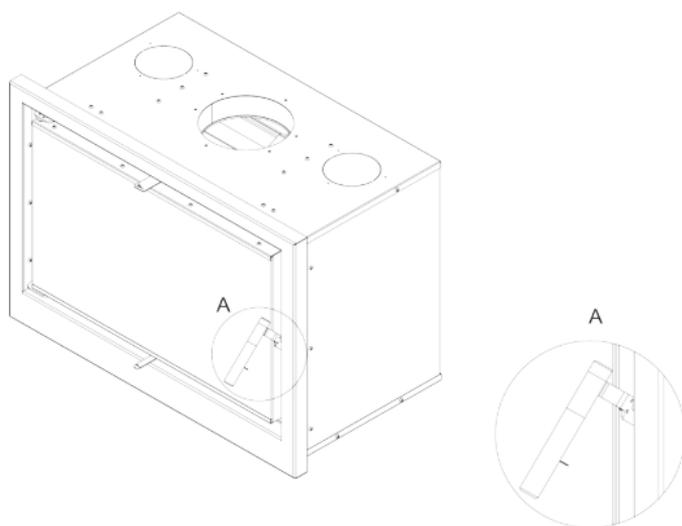


Fig. 8. Cassette RK - démontage de la porte, étape 2

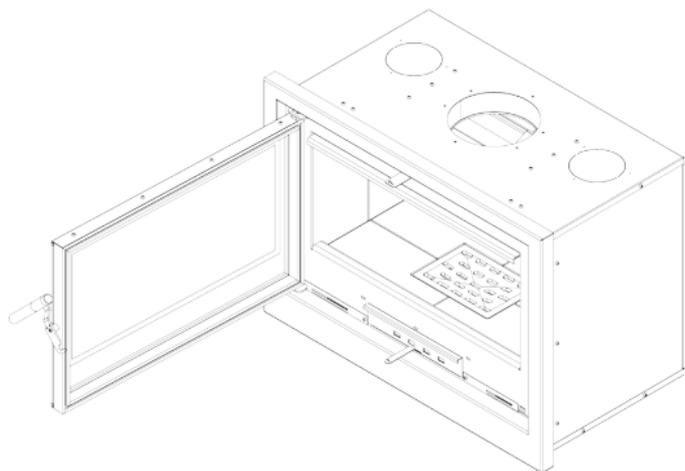


Fig. 9. Cassette - démontage de la porte, étape 3

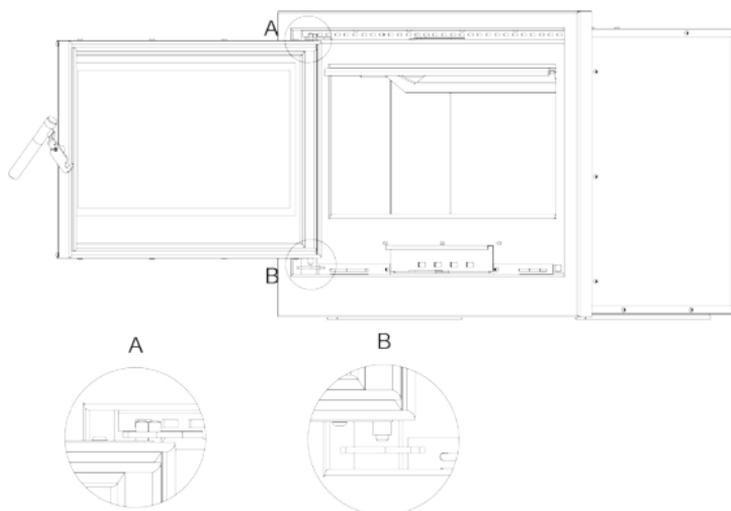


Fig. 10. Cassette - démontage de la porte, étape 4

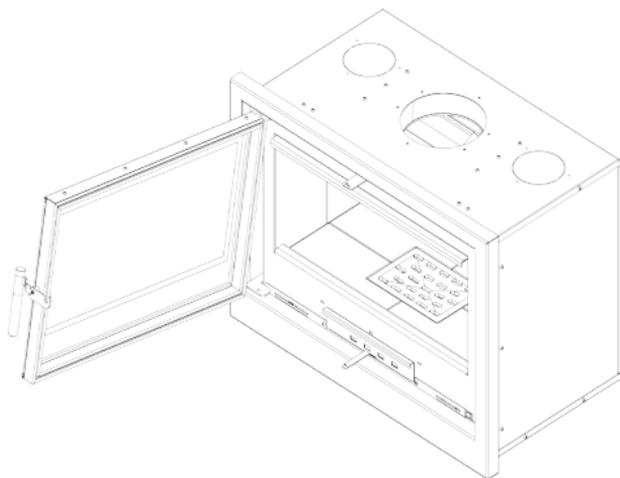


Fig. 11. Cassette - démontage de la porte, étape 5

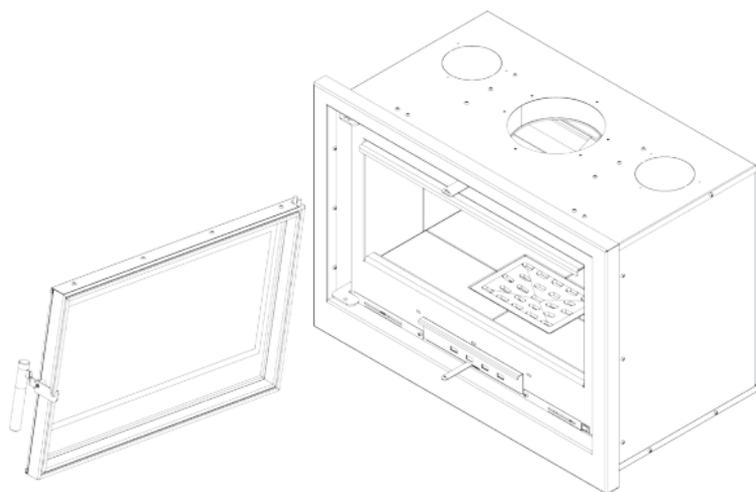


Fig. 12. Cassette - démontage de la porte, étape 6

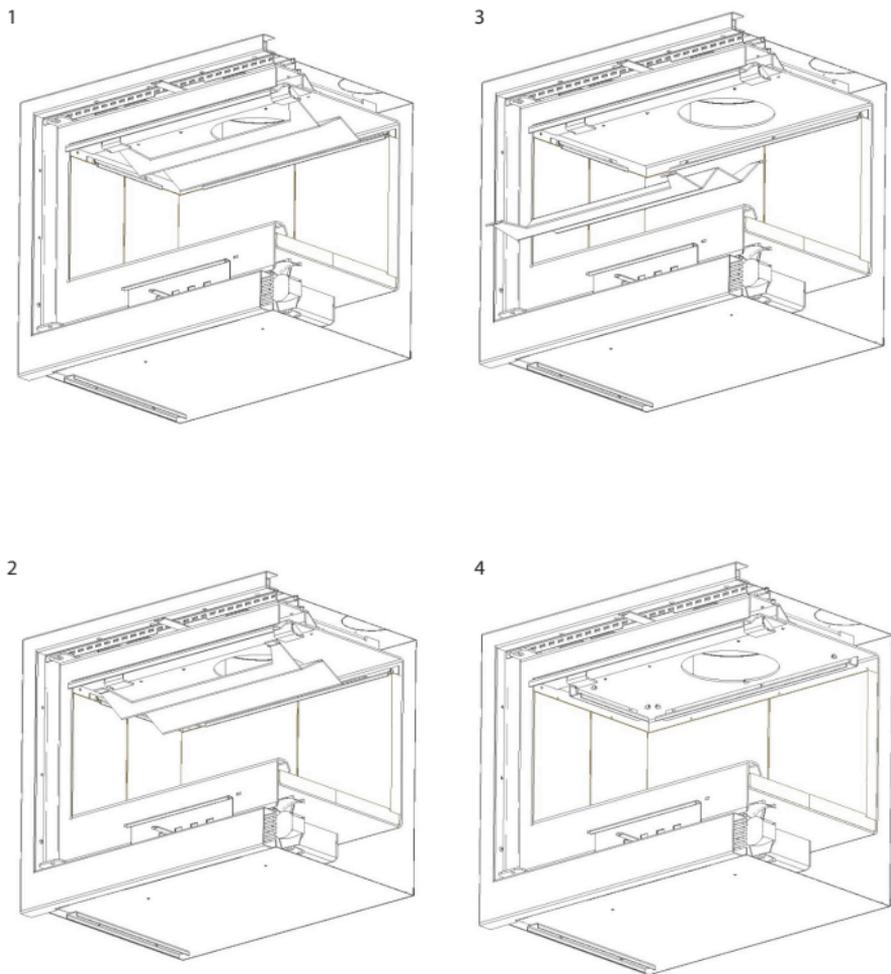
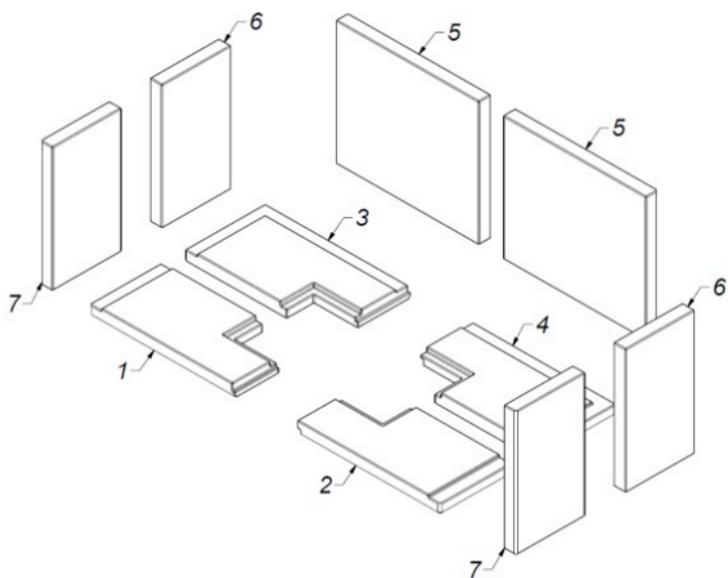
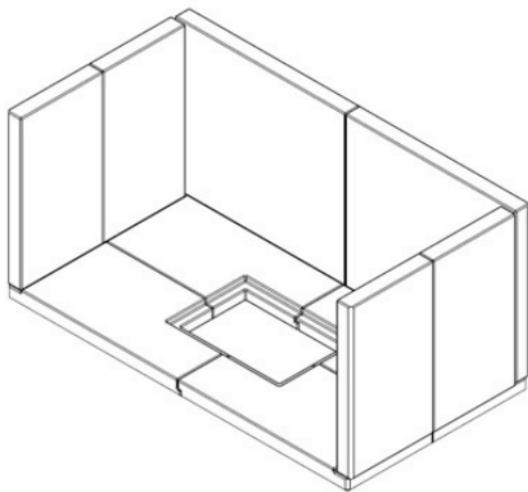
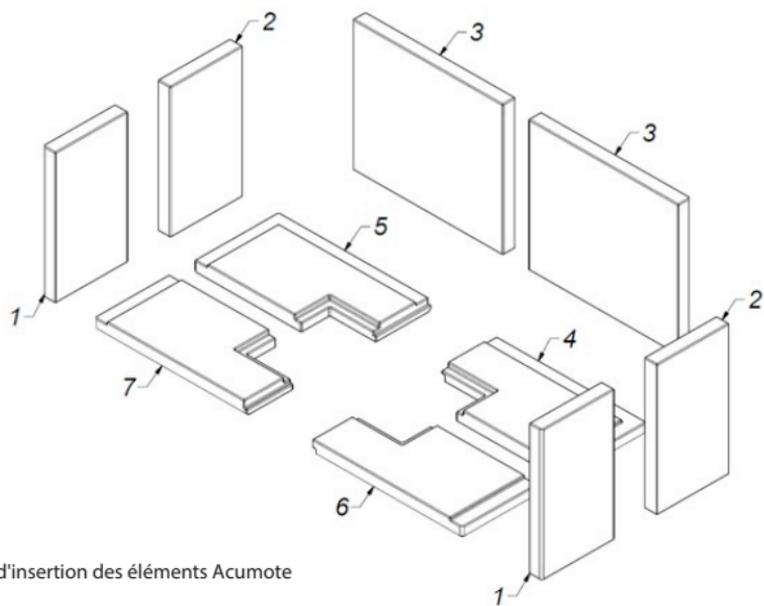


Fig. 13. Cassette RK - démontage du déflecteur et des lamelles supportant l'Acumote

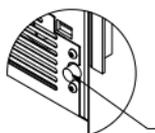
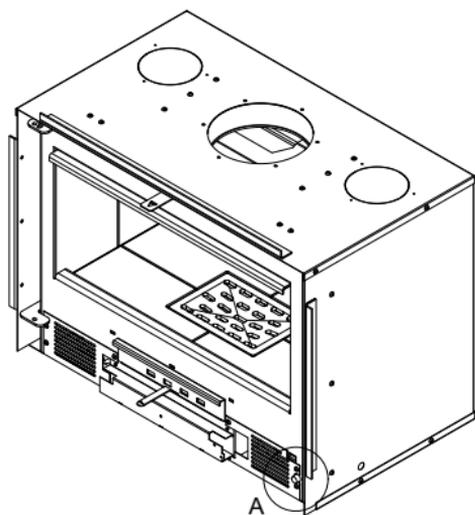


L'ordre d'insertion des éléments Acumote



L'ordre d'insertion des éléments Acumote

Fig. 14. Cassette - l'ordre de montage et de démontage des composants Acumote



Fente de sécurité

Fig. 15. Cassette l'ordre de montage et de démontage des composants Acumote

SELLER	
Name:	Seller's seal and signature;
Address:	
Tel/fax:	
Date of sale:	
INSERT BUYER	
<p>The fireplace insert should be installed in accordance with the rules and regulations valid in the country, the manual provisions by the installer having required qualifications.</p> <p>I hereby declare that having read the operating manual and the guarantee conditions in case of failure to observe the provisions included there the producer bears no liability for guarantee.</p>	Date and legible signature of the Buyer;
INSERT INSTALLER	
Name of the installer's company:	
Installer's address:	
Tel/fax:	
Date of commissioning:	
I hereby declare that the fireplace insert installed by my company meets the requirements of the operating manual is installed in compliance with the appropriate relative standards.	Installer's seal and signature;

SUPPORT SERVICES	

REGISTER OF SMOKE DUCT INSPECTIONS

Inspection during the insert installation	Date, signature and seal of the chimney sweeper
Date, signature and seal of the chimney sweeper	Date, signature and seal of the chimney sweeper
Date, signature and seal of the chimney sweeper	Date, signature and seal of the chimney sweeper
Date, signature and seal of the chimney sweeper	Date, signature and seal of the chimney sweeper
Date, signature and seal of the chimney sweeper	Date, signature and seal of the chimney sweeper
Date, signature and seal of the chimney sweeper	Date, signature and seal of the chimney sweeper
Date, signature and seal of the chimney sweeper	Date, signature and seal of the chimney sweeper
Date, signature and seal of the chimney sweeper	Date, signature and seal of the chimney sweeper

FRAM
GmbH

FRAM GmbH
Industriestraße 12/22
49324 Melle
www.fram-gmbh.de